

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2023

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
27	18	18 + 2 pouvoirs

Date de convocation
7 septembre 2023

Date de publication
19 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, maire.

Présents : **Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Marie-Agnès CRESPIEN PAIS DE SOUSA, Jean-Luc DEROZIERES, Simone DEVAUX, Raynald INGELAERE, Pierre Frederic MAITRE, Jean-Pierre NANCEY, Régis RENARD, Marie-José ROY-DECHANET, Jean-Baptiste SCHREINER, Mélanie SIGNORY, Isabelle VAN-RYSEGHEM, Karine VERVISCH, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.**

Absents : **Katty CLAYES TAHKBARI, Raphaël DA CRUZ, Emmanuel PROVIN, Mickaël VAIRELLES, Angélique CHEVRE, Bruno LORILLERE, Pierre MARY.**

Représentés : **Anita DANGIN à Evelyne BOCQUET, Pascale PETIT à Claudine BAUDIN ERARD.**

Madame Simone DEVAUX a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 05_14092023

N°05: DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET GENERAL

Rapporteur : Madame Claudine ERARD

Compte-tenu de la nécessité de modifier le budget pour intégrer des recettes et des dépenses non prévues initialement, il convient de passer une décision modificative afin de procéder aux modifications de crédits suivantes :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 telle que présentée ci-dessous:

Budget VILLE
Décision modificative n°2

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap. 65 - c/ 65818	+	5 000,00 €			
Chap. 014 - c/ 7392221	-	18 000,00 €			
Chap. 023 - c/ 023	+	13 000,00 €			
TOTAL	+	0,00 €	TOTAL	+	0,00 €
Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Op.NI - c/ 202	+	5 000,00 €	Chap. 021 - c/ 021	+	13 000,00 €
Op. 067 - c/ 2188	+	6 000,00 €			
Op. 079 - c/21311	+	1 000,00 €			
Chap. 111 - c/ 2313	+	1 000,00 €			
TOTAL	+	13 000,00 €	TOTAL	+	13 000,00 €

- OPNI - chap 20 : ajustement des crédits pour révision PLU
- op. 067 - c/ 2188 : meuble de pré-tri pour restauration scolaire
- op. 079 - c/ 21311 : régul montant ajout radiateur HdV
- op. 111 - c/ 2313 : régul montant MOe suite à révision des prix (Saint-Maclou)
- chap. 65 - c/ 65818 : changement imputation licences informatiques diverses
- chap. 014 - c/ 7392221 : FPIC --> BP : 115 000 € --> notification : 95 462 €
- chap 023 - chap 021 : ajustement

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube



PL

...Simone...DEVAUX..., secrétaire de séance